

MANAGER ENERGIE (H/F)

Ref : 2024-1783039

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Université des Antilles

Université des Antilles

Localisation

Campus de Fouillole -

Guadeloupe

Domaine : Bâtiment

Date limite de candidature : 16/01/2025

Nature de l'emploi		Expérience souhaitée	
Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels		Non renseigné	
Rémunération <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small>	Catégorie	Management	Télétravail possible
Non renseigné	Catégorie A (cadre)	Non renseigné	Non renseigné

Vos missions en quelques mots

Sous l'autorité du directeur du patrimoine immobilier, le manager énergie pilote la mise en œuvre de la politique de maîtrise de l'énergie en assurant la cohérence entre conception énergétique des équipements, exploitations des installations climatiques et la gestion des dépenses d'énergie.

Il met en place un suivi rigoureux des consommations et des dépenses en énergie, afin de les optimiser, d'identifier les surconsommations et de proposer des solutions globales d'amélioration. Il est à ce titre également chargé du suivi du décret tertiaire. Il contribue à ce titre à la mise en place de la politique de transition énergétique de l'établissement et sa valorisation.

Il a également en charge, en qualité de chef de projet, le pilotage d'opérations dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Il participe enfin à la sensibilisation des usagers sur les impacts énergétiques de l'activité.

Contexte

L'Université des Antilles Pôle Guadeloupe est gestionnaire d'un parc immobilier atypique :

- Composé d'un parc immobilier hétérogène avec des bâtiments de plus de 60 ans n'ayant jamais connu de rénovation d'ampleur (INSPE principalement) et des bâtiments plus récents (sur le campus de Fouillole et du campus du Camp Jacob)
- Composé de certains bâtiments énergivores

Ce parc comporte des usages variés : enseignement, recherche, administration, bibliothèque, amphithéâtre, etc.

Avec un cadre réglementaire de plus en plus exigeant et précis (loi LTECV de 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, loi ELAN de 2018 et son décret tertiaire de 2019 ainsi que les arrêtés de 2020-2021 d'obligation d'actions de réduction des consommations finales), l'Université des Antilles doit diminuer ses consommations énergétiques avec à minima les objectifs en énergie finale suivants :

- 40 % en 2030
- 50 % en 2040
- 60 % en 2050

Afin d'atteindre ces objectifs, les actions suivantes seront opérées :

Mise en place d'un système de relevé des consommations énergétiques.

Définition d'un plan d'action – par exemple, la réalisation d'un diagnostic énergétique permet d'identifier

les pistes d'optimisations envisageables et de commencer à définir un plan d'action

Mise en œuvre du plan d'action

L'amélioration de la performance énergétique de l'université passe par trois axes de travail :

- § Les actions sur le bâti
- § Les actions sur les installations
- § Le travail auprès des usagers

Plusieurs installations de production photovoltaïques sont en fonctionnement ou sont en cours d'études sur plusieurs bâtiments dans le cadre de l'appel à projet Rénovation énergétique P348

L'UA à travers son économiste de flux, assurera le pilotage et le suivi des fluides (énergie et eau).

L'UA veut de se doter d'un système de télérelève et souhaite acquérir un outil de suivi des fluides lui permettant de superviser toutes les consommations et d'avoir accès à des synthèses et indicateurs.

Profil recherché

Activités principales

- Générer par ses activités des économies de fluides (énergie, eau...) et un meilleur fonctionnement et entretien des installations qui y sont liées
- Mettre en place un processus en interne destiné à financer des actions d'efficacité énergétique, permettant ainsi de réduire les consommations de fluides sur le pôle Guadeloupe

avec un suivi annuel

- Permettre et assurer un suivi mensuel des consommations de tous les fluides avec des tableaux de bord
- Participer à la définition de la stratégie énergétique du pôle Guadeloupe
- Participer au suivi des travaux de maintenance lourde ou de gros entretien ayant un impact sur les consommations de fluides, apporter du conseil et être force de proposition dans le cadre de ces opérations.
- Réaliser des bilans annuels par zone de comptage des actions et des économies réalisées et des pistes d'économies à étudier
- Rassembler les contrats et factures d'énergie pour relier vision comptable et vision technique. Analyser les contrats et identifier de potentielles optimisations
- Suivre les consommations et dépenses et leurs évolutions
- Participer en lien avec le RAF de Pôle à l'élaboration et au suivi financier des consommations de fluides et des refacturations éventuelles.
- Suivi et analyse fine des consommations d'énergies/fluides pour mettre en évidence les anomalies et les gisements potentiels d'économies d'énergie.
- Optimiser le fonctionnement des installations et favoriser l'amélioration du confort des usagers
- Fixer et suivre les seuils d'alertes de consommations et proposer des actions correctives puis préventives au pôle de maintenance.
- Identifier des technologies les plus adaptées et économes lors des remplacements ou de l'acquisition d'équipements (climatisation, éclairage, équipements de laboratoires...). Proposer des actions visant à réduire les consommations de fluides, y compris pour les laboratoires de recherche.
- Identifier, collecter et mettre à jour les données nécessaires au suivi du décret tertiaire sur la plateforme OPERAT et RT-ESR
- Participer à l'élaboration des programmes de travaux en lien avec le pôle maintenance/exploitation du pôle dans le domaine des installations techniques,
- Mettre en place le plan de comptage de l'université dont la télérelève des compteurs en lien avec les obligations de suivi du décret tertiaire.
- Organiser des réunions internes de reporting et en rédiger les comptes rendus.

Niveau d'études minimum requis

Niveau

Niveau 6 Licence/diplômes équivalents

Compétences attendues

- Connaissance de la réglementation thermique ;

- Connaissance générale du code de la commande publique.
 - Connaissance de l'organisation, du fonctionnement d'un établissement d'enseignement supérieur.
 - Connaissance de la réglementation et de la spécificité technique des locaux
 - Bonne pratique de l'outil informatique (logiciel de bureautique et présentation, planification de projet, représentations graphiques),
- Compétences opérationnelles
- Maîtrise de la gestion de projet, sens de l'organisation et des résultats avec un suivi précis des objectifs.
 - Aptitude à mobiliser des compétences internes et externes et en assurer la coordination
 - Savoir faire preuve d'organisation et de rigueur
 - Recherche et définition des solutions techniques les plus appropriées.
 - Conception et mise en œuvre des procédures et méthodes de travail.
 - Analyse des coûts ; réalisation et présentation des bilans et des ratios sur les opérations suivies.
 - Expliciter les besoins et les prioriser
 - Savoir gérer son activité dans un calendrier et un cadre de gestion complexe
 - Savoir rendre compte
 - Piloter un projet
 - Assurer le suivi et l'analyse des consommations des fluides,
 - Gérer les relations avec les prestataires,
- Savoir-être
- Autonomie et sens de l'initiative
 - Sens critique
 - Capacité de dialogue et de négociation
 - Capacité à travailler en équipe
 - Avoir un bon relationnel, être en mesure d'animer des ateliers avec les usagers
 - Sens de l'organisation, rigueur

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Renseignements sur le poste :

bruno.haral@univ-antilles.fr

Envoi des candidatures :

Lettre de motivation + CV par courriel à : recrutement@univ-antilles.fr

Conditions particulières d'exercice

- Disponibilité en fonction de l'activité

Savoirs :

Connaissance et pratiques des marchés publics de fournitures et de travaux et services ;

Bonne pratique de l'outil informatique (planification de projet, représentations graphiques, reporting) ;

Statut du poste

Vacant à partir du 03/02/2025

Métier de référence

Responsable énergie

Qui sommes nous ?

L'université des Antilles (UA) a été transformée par la loi n°2015-737 du 25 juin 2015, à l'issue de la création de l'Université de Guyane. Elle constitue une particularité du livre VII de la troisième partie du code de l'Éducation par la création de deux pôles universitaires régionaux autonomes : la Guadeloupe et la Martinique.

L'UA est un Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) pluridisciplinaire avec secteur santé. Son siège se trouve sur le campus de Fouillole, à Pointe à Pitre, en Guadeloupe.

L'université implantée sur deux territoires comprend :

- Le pôle universitaire régional de Guadeloupe : 4 UFR, 1 INSPE, 1 IUT, 1 Service de formation continue et apprentissage et 1 Service culturel ;
- Le pôle universitaire régional de Martinique : 3 UFR, 1 INSPE, 1 IUT, 1 Service de formation continue ;
- Des structures transversales : 1 UFR de Santé, 7 Services communs, 1 IPAG.
- 25 structures de recherche (Équipes d'accueil, UMR, structures fédératives, ...).

Elle accueille plus de 14.000 étudiants, emploie près de 990 personnels et dispose d'un bâti universitaire d'environ 91.185 m² et d'un budget annuel global de 100 millions d'euros.